

Galère deuxième année de Licence (Droit)

Par **NicoM**, le **11/03/2017 à 12:08**

Bonjour tout le monde !

Tout d'abord veuillez m'excuser pour les éventuelles fautes d'orthographe et si ce n'est pas la bonne rubrique.

Je m'adresse à vous car je viens d'avoir les résultats de mon premier semestre en licence 2 de droit il y'a peu de temps (1 mois).

Voici mon "profil" pour mieux me cerner, peut être que cela vous permettra de me donner des conseils plus judicieux/adaptés ?

L'année dernière en première année de droit, j'ai eu du mal à me mettre au boulot pour réussir à valider mes deux semestres, j'ai eu 9 et quelques (9,10/20) au premier semestre. A ce moment la j'étais très déçu et j'ai voulu progresser, changer d'attitude tout simplement. Je me suis plus investi dans le droit, j'ai passé plus de temps sur mes cours, mes travaux dirigés (td), en amphi j'étais plus présent aussi (pas dans le sens de l'absentéisme mais bien de celui qui se focalise sur le cours et qui ne pense pas à autre chose).

Malheureusement j'ai eu quasiment les mêmes résultats à l'issu de ce second semestre, 9,5/20. Grosse douche froide car même si je faisais sérieusement mes td et que j'apprenais (enfin) mes matières par cœur, cela n'avait pas suffi et n'avait pas eu de réel impact sur ma moyenne. Comme au premier semestre, seul le droit des personnes et de la famille et le droit constitutionnel m'ont permis d'avoir cette moyenne.

Dans un premier temps j'étais très déçu à l'idée de devoir aller aux rattrapages, j'ai mis du temps à digérer ce nouvel échec.

Toutefois je n'ai pas baissé les bras, j'ai continué mes efforts, pour finalement avoir 11,40/20 de moyenne (sur les deux semestres) à l'issue de ces rattrapages, une bonne surprise en somme. La pression m'avait bien aidé pour m'atteler à la tâche. Toutefois n'étant que des rattrapages, cela ne m'a pas rendu fier pour autant de mes efforts précédemment déployés.

C'est ainsi que je commençait ma deuxième année en étant tout de même confiant pour la suite, en espérant valider mon troisième semestre tout simplement. J'ai travaillé mes td sérieusement et avant les partiels (3 semaines environs), je me suis mis à reprendre mes cours, les assimiler, les approfondir à l'aide d'annales (surtout en droit des obligations et droit pénal, mes deux matières à td). Au final je n'ai eu que 9,3/20... Retour à la case départ.

Aujourd'hui je suis bien évidemment déçu. Mais je suis surtout désireux d'aller de l'avant. Comprendre où ça n'a pas été, où est-ce que je me suis planté (c'est bien le mot !) ? Arrêter

d'être dans cette position très désagréable du «gars qui cherche juste la moyenne», j'aimerais dépasser ce stade et être en même temps plus à l'aise au fur et à mesure que les choses avancent dans le domaine du droit (qui me passionne toujours autant).

J'ai eu des notes passables sauf en droit des obligations, droit pénal (mes deux matières à td où j'ai eu deux 7) et une note immonde en droit administratif (4), le reste étant au dessus des 10/20 mais pas non plus de notes exceptionnelles.

Actuellement mon problème serait davantage concernant ma méthode de travail dans les matières à td, plutôt que mon investissement personnel. Même si de ce côté je pourrais encore m'améliorer.

Dans l'optique de compenser d'abord (obtenir 10,68/20 au second semestre voire plus), pour progresser globalement ensuite (obligé vous me direz !) sur la durée pour ne plus être toujours ric-rac dans un futur proche, ne pas me battre juste pour une moyenne, adopter un raisonnement rigoureux, clair et précis comme le veut le monde du droit, j'aimerais avoir des conseils de la part de votre communauté, que ce soit pour les matières principales mais aussi les autres à plus faible coefficient qui sont tout aussi intéressantes et prenantes !

Edit: Je viens d'avoir ma note de contrôle continu en droit pénal (8,5/20), il s'agissait d'un cas pratique. Un vrai crève cœur encore une fois ! Je m'étais préparé à fond pour le réussir. J'avais appris mon cours par cœur dans les moindres détails, retravaillé en profondeur mes td du semestre en cours, en particulier les cas pratiques, je suis même allé jusqu'à emprunter à la bibliothèque universitaire des ouvrages sur la matière, des annales, exercices corrigés et j'en passe...

J'ai même sollicité des potes de troisième année qui s'en sortent très bien en droit pour m'expliquer des points obscurs de mes cours/td dans cette matière (d'ailleurs je suis désolé de leur avoir fait perdre leur temps).

Je m'étais fait des fiches énonçant les méthodes à suivre pour chaque thèmes, les conditions nécessaires pour retenir la complicité, les faits justificatifs etc...

Sur ma copie, le chargé de td (correcteur) a eu le culot de n'écrire que «confus» ABSOLUMENT rien d'autre de marqué, juste des ratures. Comment veut-il que je réponde à ses attentes si lui même ne me reproche rien quand à ma performance ? Je songe même à demander un entretien avec mon maître de conférence et mon chargé de td réunis pour qu'ils me donnent des explications concrètes, car je n'en peux plus de ne pas pouvoir retenir des leçons où à moitié de mes erreurs passées et encore présentes. Sincèrement je ne me pense pas limité au point de ne pas pouvoir franchir cet énième obstacle. Peut-être me direz vous l'inverse ?

Merci d'avance pour votre lecture et vos futures réponses donc. je sens que malgré mon négativisme ambiant, je suis tout près du déclic, enfin je veux m'en persuader ainsi que toutes les autres raisons énoncées juste avant l'édition qui tiennent toujours.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2017** à **12:30**

Bonjour

Étant donné qu'on est sans doute sur le même Campus, je vous ai envoyé un MP pour qu'on puisse éventuellement organiser une rencontre.
En attendant, j'invite les autres membres à faire part de leurs suggestions.

Par **NicoM**, le **11/03/2017 à 13:59**

Bonjour,

Merci pour ta réponse, j'ai effectivement répondu à ton MP.

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2017 à 14:04**

Bonjour

Et je viens de t'en renvoyer un [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/03/2017 à 15:33**

Bonjour

Je vous ai envoyé ce matin un MP + un mail pour annuler notre rendez-vous de demain matin et vous proposer un autre créneau.

Par **NicoM**, le **14/03/2017 à 10:12**

Bonjour,

Tout est bon ;)

Personne d'autre pour donner des conseils sur le forum sinon ?

Par **LouisDD**, le **14/03/2017 à 14:22**

Salut

J'apporte ma pierre à l'édifice !

Tout d'abord je tiens à souligner deux choses : c'est vraiment bien de tenir bon comme vous

l'avez fait, beaucoup abandonne devant la difficulté, pas vous, et vous avez une volonté de réussir et de travailler.

Deuxième remarque la L2 est censée être plus compliquée que la L1, après à chacun d'en juger.

Entamons maintenant quelques remarques d'ordre plus pratique :

Avoir sa L1, c'est super, au rattrapage comme du premier coup, surtout que statistiquement on est à 1/4 de réussite (statistique très critiquable mais passons).

Or en L2 c'est encore 1/2 qui part, statistiquement parlant, toujours à critiquer, mais déjà un peu moins... soit 1/8 des L1 qui peuvent espérer valider leur L2 du premier coup...toujours statistiquement.

Cela soulève un problème : une L1 validée avec 10 ric rac, ou aux rattrapages (bien sûr à nuancer, selon la motivation en L1 et L2, les matières...) est elle un bon début pour la L2, et même les années futures ? On y répondrait partiellement si on avait des stats du genre combien des étudiants qui ont validé la L1 au rattrapage ou 10 ric rac valident leur L2 du premier coup/au rattrapage/10 ric rac...?

Tout ça pour dire parfois méfiance, certes 10 ou le rattrapage suffit, mais est ce que ça va tenir la route tout au long des années ?

Penchons nous a présent sur la méthodologie.

Il est en effet très fortement conseillé de demander aux chargés de TD ce qui va et ne va pas dans vos copies, comment les améliorer...

Après comme vu dans d'autres sujets, la méthodologie juridique s'acquiert avec de l'entraînement et de l'expérience... c'est donc en partie à vous de faire des efforts, pour blinder cette expérience et cette maîtrise, et je vois dans vos dire que vous le faites.

Abordons pour finir un point essentiel à mes yeux : la méthode de travail. (cf <http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>)

N'hésitez pas à poser d'autres questions ou à demander des approfondissement,, j'y répondrai sous peu.

Bonne journée à vous

Par **NicoM**, le **14/03/2017 à 19:42**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse tout d'abord.

Il est vrai que je ne pense pas qu'il soit possible de réussir dans le domaine du droit sans volonté, s'accrocher permet de se maintenir en termes de résultats. Jusqu'à maintenant passer AJAC ou même redoubler n'a jamais été une option pour moi.

"Avoir sa L1, c'est super, au rattrapage comme du premier coup, surtout que statistiquement on est à 1/4 de réussite (statistique très critiquable mais passons)."

Merci ! En effet statistiquement c'est dommage pour des personnes qui justement auraient eu la motivation mais pas tout à fait les capacités pour passer au niveau supérieur... mais de

manière générale, ces personnes dans l'hypothèse où elles seraient vraiment motivées s'en sortent tout de même, des alternatives sont toujours possibles, comme recommencer une année, ce qui n'est en soit pas une tare !

"Cela soulève un problème : une L1 validée avec 10 ric rac, ou aux rattrapages (bien sûr à nuancer, selon la motivation en L1 et L2, les matières...) est elle un bon début pour la L2, et même les années futures ?"

Alors pour répondre à ta question, je vais me baser sur mon exemple ainsi que concernant certaines connaissances qui évoluent avec moi dans cette jungle ;)

En ce qui me concerne, si j'avais validé mon année passée avec 10 de moyenne générale, ric rac en somme, je ne suis pas certain que je me serais autant foulé cette année, je m'explique :

Passer au rattrapages a été dur pour moi au début, toutefois ca m'a permis de comprendre qu'on peut travailler, s'investir énormément, mais qu'au final, sans un minimum de méthode et de rigueur, il est possible de ne pas y arriver ! Je me suis remis en question pour ces rattrapages, chose que je n'aurais pas faite si j'étais passé avec 10/20 en deuxième année.

Ainsi, je suis rapidement passé sur cet échec concernant mon deuxième semestre puisqu'auparavant, lors du premier semestre, je découvrais le monde de la fac et je ne travaillais pas des masses.

Celui-ci m'a permis de me rendre compte qu'il me manquait ce petit quelque chose pour passer en deuxième année.

Ces exigences du point de vue de mes notes ont été "remplies" puisque j'ai sensiblement progressé de 2 points dans ma moyenne sur l'année via les rattrapages. Surtout cela m'a permis de mieux comprendre des matières comme le droit constitutionnel ou encore les institutions juridictionnelles qui sont primordiales pour bien aborder les matières de L2 ou plus.

Cette année j'ai effectivement eu 9,3/20 à mon semestre, toutefois je suis certain que si j'avais travaillé avec aussi peu de méthode que lors du deuxième semestre l'an passé (marche aussi avec l'hypothèse où je me serais contenté de valider avec 10 ric rac), j'aurais eu bien moins en terme de moyenne générale !

Pour prendre d'autres exemples, parmi mes collègues de la promo, l'an passé certains ont validé haut la main leur première année avec 11/12/13 de moyenne sur l'année et ont eu moins que moi au premier semestre de deuxième année... tout simplement car ils "surfaient" sur leur réussite et se sont reposés sur leurs acquis, ce qui n'a pas du tout été une bonne chose.

Inversement j'ai des camarades qui étaient fragiles comme moi dans leurs résultats, mais qui ont validé leur premier semestre de L2 avec 10/11 (voire plus pour un) en faisant preuve d'acharnement et d'abnégation. Et surtout en faisant abstraction du passé.

Peut être suis-je un cran en dessous d'eux pour l'instant, mais très honnêtement, en augmentant de 2/3 points mes moyennes sur les matières à td (Obligations et Pénal), ma moyenne générale passerait d'après mes calculs de 9,3 à 10,6. On peut en conclure que cela ne se joue à rien comme c'est souvent dit.

Tout ça pour dire que tout dépend de l'état d'esprit de l'étudiant qui finit sa première année ; Sachant qu'il ne faut pas prendre peur si l'on ne valide "que" ric rac ou à l'aide de rattrapages (et encore on peut avoir, comme dans mon cas, plus que 10/20 une fois ceux-ci finis), il n'est jamais bon de se reposer sur ses lauriers. D'autres parts, se remettre en question est important aussi.

En première année, le bachotage reste à la mode, sauf que certains déchantent très vite en deuxième année car ils se rendent compte qu'apprendre bêtement ne suffit plus. Réfléchir et raisonner s'ajoutent aux exigences des correcteurs. Attention je ne dis pas qu'en L1 on ne raisonne pas, mais moins qu'en L2. A méditer.

Merci pour le point méthodologie, je vais de ce pas regarder cela.

Bonne soirée à vous.

Par **Poussepain**, le **15/03/2017** à **11:14**

Bonjour,

Avoir la moyenne ou les rattrapages en L1 ne préjuge pas de la suite, il peut y'avoir un déclic ou certains vont tout simplement gagner en maturité.

Si vous travaillez et que cela ne paye pas, c'est soit que votre travail du cours est inefficace, soit que les méthodes d'exercices ne sont pas bonnes.

Il faut se méfier du "par cœur" et des "moindres détails", qui ne doivent être que l'aboutissement d'un cours bien appris donc bien compris.

Il ne sert à rien de s'épuiser sur les détails si on ne maîtrise pas l'ensemble et si on ne sait pas mobiliser son cours.

Inutile donc de pouvoir réciter son cours comme une poésie, il faut savoir dégager les grands mécanismes juridiques, savoir quand et pourquoi les mettre en œuvre, comment ils s'articulent entre eux.

Assurez vous donc d'avoir bien saisi la logique de la matière étudiée, c'est ce qui vous permettra de vous poser les bonnes questions et donc de mobiliser vos connaissances pour répondre aux problématiques posées.

Ensuite vient la "méthode", c'est à dire raisonner en droit (usage du vocabulaire juridique, syllogisme, techniques d'interprétation des textes, technique de résolution des exercices...) et être capable de vous exprimer clairement, de manière synthétique (Une phrase = une idée, usage de phrases simples, veiller à l'orthographe etc...).

Allez voir vos chargés de TD et vos profs pour savoir ce qui est à améliorer (Chargés de TD de L2 mais aussi pourquoi pas ceux de L1, et vos profs pour consulter vos copies du S1 si cela est possible..)

Par **NicoM**, le **20/03/2017** à **22:05**

Bonsoir,

Je suis d'accord avec toi pour l'ensemble de tes trois premiers paragraphes.

En revanche, as-tu des techniques qui te permettaient de maîtriser ton cours ? Comment en saisir la logique de manière approfondie ?

Avant d'arriver aux épreuves savais-tu si tout était en ordre, clair dans ton esprit ?

En ce qui concerne la méthode, je fais de mon mieux pour être compréhensible, toutefois mis à part un rapide aperçu de mes notes le jour des résultats, je n'ai pas idée de ce que peut penser de ma copie le correcteur...

Par rapport à la consultation de mes copies du S1, seules celles de droit pénal et droit administratif étaient disponibles, pour une correction d'ensemble plus principalement. J'aurais eu besoin d'une consultation personnelle pour comprendre où j'ai péché, ce qui n'a pas été le cas.

Pour ce qui est de mon dernier contrôle continu de droit pénal, demain mon chargé de td va nous redonner nos copies et peut être aurais-je l'occasion d'en discuter avec lui ? Rien n'est moins sur, ce sera en fonction du temps dont il disposera.

Merci pour ta réponse en tout cas.